

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 3 AVRIL 2023

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 3 avril 2023 à 18 h 30 en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, pour soumettre le projet de règlement n° 1275-314 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Présences :

Le maire M. Guy Pilon, les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, la directrice du Service de l'aménagement et du territoire M^{me} Marie Claude Gauthier et le greffier M. Jean St-Antoine.

En début d'assemblée, M. Guy Pilon mentionne que le Conseil a adopté le 20 mars 2023 le projet de règlement n° 1275-314. Il demande ensuite à M^{me} Marie Claude Gauthier d'expliquer aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

Projet de règlement n° 1275-314 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de :

- modifier l'article 2.2.17.3.7 concernant le délai pour la plantation pour le remplacement obligatoire d'arbres;
- modifier l'article 2.2.20.5.8 de façon à modifier les dispositions relatives à l'affichage en vitrine ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre, l'assemblée est levée à 18 h 34.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier